



## Un père vide et clos les comptes de son fils de 17 ans

Par **doineau**, le **15/05/2009** à **17:42**

Bonjour,rnrnMon fils Richard, vient de réintégrer mon domicile après 7 ans de vie chez son père. A la rentrée 2009, il était apprenti et touchait donc un salaire. Son père lui a ouvert 3 comptes , mais après son départ de son domicile, il s'est empressé de vider les comptes et de les cloturés. Quel recours à mon fils pour récupérer ses 2300 € ?